

Mercredi 8 novembre 2017



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M<sup>me</sup> la ministre COX

(N° 41) — *Loi sur la modernisation de la publication des avis du gouvernement (modification de diverses lois)/The Government Notices Modernization Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 204) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. SWAN

(N° 229) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts au sein de l'Assemblée législative et du Conseil exécutif/The Legislative Assembly and Executive Council Conflict of Interest Amendment Act*

M. SWAN

(N° 230) — *Loi modifiant la Loi sur l'organisation du gouvernement/The Executive Government Organization Amendment Act*

M. ALLUM

(N° 234) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur les municipalités (biens abandonnés)/The City of Winnipeg Charter Amendment and Municipal Amendment Act (Derelict Properties)*

---

### **RAPPORTS DE COMITÉS**

### **DÉPÔT DE RAPPORTS**

## DÉCLARATIONS DE MINISTRE

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

## QUESTIONS ORALES

## PÉTITIONS

M. ALLUM  
M. LINDSEY  
M. MALOWAY  
M. MARCELINO (Tyndall Park)  
M. SELINGER  
M. SWAN  
M. WIEBE

## GRIEFS

# ORDRE DU JOUR

## AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

### COMITÉ PLÉNIER

### COMITÉ DES SUBSIDES

(16 h 56 min)  
(Assemblée — Infrastructure)  
(salle 255 — Sport, Culture et Patrimoine)  
(salle 254 — Familles)

---

### APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES

(N<sup>o</sup> 23) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche/The Fisheries Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(amendé — comité)

M. le *ministre* FRIESEN

(N<sup>o</sup> 24) — *Loi de 2017 sur la réduction du fardeau administratif et l'efficacité du gouvernement/The Red Tape Reduction and Government Efficiency Act, 2017* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON

(N<sup>o</sup> 27) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(amendé — comité)

M. le *ministre* WHARTON

(N<sup>o</sup> 30) — *Loi sur la gestion locale des véhicules avec chauffeur/The Local Vehicles for Hire Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M. le *ministre* WISHART

(N<sup>o</sup> 31) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

---

## DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* FRIESEN

(N<sup>o</sup> 36) — *Loi d'exécution du budget de 2017 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2017*

(M. MALOWAY — 4 min)

Motion de M. le *ministre* PEDERSEN

(N<sup>o</sup> 39) — *Loi sur la mise en œuvre de l'accord de libre-échange canadien (modification de la Loi sur la mobilité de la main-d'œuvre et de la Loi sur les professions de la santé réglementées)/The Canadian Free Trade Agreement Implementation Act (Labour Mobility Act and Regulated Health Professions Act Amended)*

(M. LINDSEY — 28 min)

---

## DEUXIÈME LECTURE

M<sup>me</sup> la *ministre* COX

(N<sup>o</sup> 37) — *Loi sur les commotions cérébrales chez les jeunes athlètes/The Concussion in Youth Sport Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON

(N<sup>o</sup> 40) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

---

## MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. MICKLEFIELD

Que malgré le *Règlement* et les usages de l'Assemblée, le projet de loi 213 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)* — soit réinscrit pendant la deuxième session de la 41<sup>e</sup> législature à l'étape où il se trouvait au moment de la prorogation de la première session de cette même législature.

[M<sup>me</sup> MARCELINO (Logan) — illimité]

---

## PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* GOERTZEN — Financement souple, durable et à long terme en matière de soins de santé

Attendu :

que la santé est le poste budgétaire le plus important pour les provinces et les territoires, lesquels sont responsables de la prestation de services de santé de qualité pour les Canadiens;

que les provinces couvrent plus de 75 % des coûts liés aux soins de santé et que le gouvernement fédéral continue de réduire l'augmentation de son financement;

que l'approche unilatérale du gouvernement fédéral ainsi que son refus d'entreprendre une discussion sur l'importance d'un partenariat durable et à long terme visant le financement des soins de santé devraient préoccuper tous les Manitobains;

que le Manitoba fait face à une situation budgétaire difficile et que la décision prise par le gouvernement fédéral de réduire le financement des soins de santé de plus d'un milliard de dollars au cours des dix prochaines années rendra encore plus difficile la fourniture des services aux Manitobains;

que le financement provenant du fédéral est essentiel pour que la province puisse faire face aux coûts grandissants associés aux besoins en matière de soins de santé de sa population croissante et vieillissante,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à réitérer la position exprimée par d'autres gouvernements représentant les intérêts de 90 % de la population du Canada, soit qu'avant de poursuivre les discussions sur le renouvellement de l'entente sur les transferts fédéraux en matière de santé, les premiers ministres provinciaux demandent à celui du gouvernement fédéral de les rencontrer au sujet de la nécessité de prévoir un financement du système des soins de santé qui soit souple, durable et à long terme et, si cette rencontre n'a pas lieu, que toute réduction proposée de ce financement soit reportée à l'exercice 2018-2019.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 17 min]

---

## **MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION**

M. SWAN

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à investir dans les soins palliatifs, les services de soutien en matière de santé mentale et le traitement de la douleur, y compris les médicaments, et à veiller à ce que les patients aient un accès approprié à l'aide médicale à mourir dans les cas prévus par la loi.

---